

Trois ans après : le temps d'un premier bilan



Mars 2014 : Jérôme Guyard et ses colistiers s'installent aux commandes de la ville de Saint-Fargeau-Ponthierry.
Nous sommes au mois de mars 2017, à mi-mandat : le bon moment pour effectuer un bilan de la politique menée.

2014 – 2017 : des promesses aux actes.

Pour réaliser ce bilan, qui de mieux que les habitants pour le faire ? Chaque citoyen a un droit d'expression sur la politique menée par sa municipalité.

A l'écoute des citoyens pendant ces trois années, les élus de l'opposition de la liste « Avec Vous, Réussir l'Avenir », en partenariat avec « RPA », ont pris l'initiative, début janvier, d'une consultation des Féréopontains.

Par courrier, par courriel ou via les réseaux sociaux, chacun a ainsi pu s'exprimer sur ce qu'il vit, sur les services rendus, ou non, à la population, sur la manière dont la municipalité envisage la ville.

Environnement, urbanisme, éducation, culture, économie, démocratie, finances, solidarités, sécurités, sports, transports, services municipaux,
tous les sujets ont été abordés par les habitants.

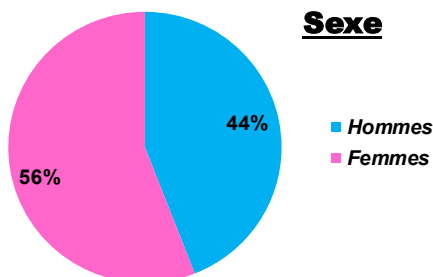
Vous avez entre les mains la restitution de cette **première évaluation collective et participative sur la commune**.
Ce journal pointe également des transformations, parfois profondes, de la physionomie de la ville.

Un bilan participatif,

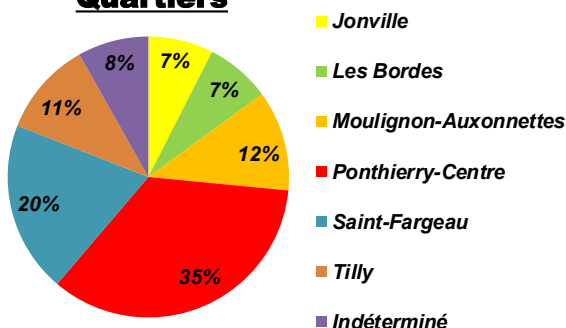
pour comprendre le présent et envisager l'avenir.

Les Féréopontains se sont exprimés

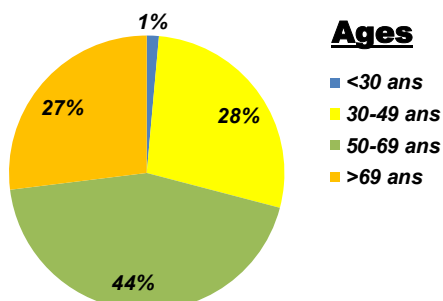
Sexe



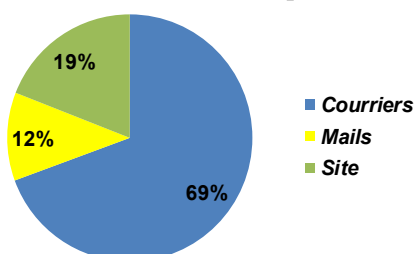
Quartiers



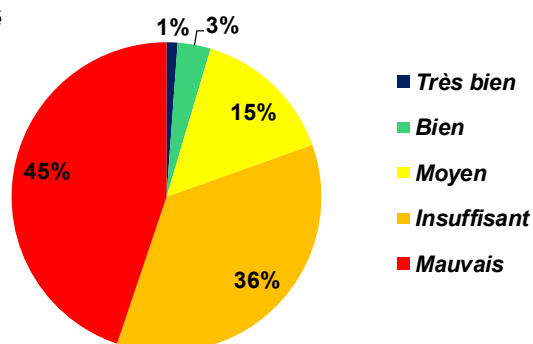
Âges



Modalité des réponses



Avis global



Les Féréopontains aiment, un peu, beaucoup, passionnément... ... pas du tout ?

% de
réponses



Très bien
Bien

Moyen

Insuffisant
Mauvais

Légende



ENVIRONNEMENT

Fleurissement	96%	1%	10%	34%	33%	22%
Espaces verts	96%	1%	8%	28%	27%	37%
Propreté urbaine	94%	1%	7%	9%	19%	64%
Développement durable	81%	2%	5%	13%	30%	50%

URBANISME

Circulation	93%	1%	9%	22%	23%	46%
Constructions	90%	1%	5%	12%	2%	80%
Stationnement	94%	1%	7%	12%	33%	46%
Mairie	90%	2%	7%	8%	13%	70%

FINANCES

Impôts locaux	90%	2%	4%	12%	14%	69%
Tarifs municipaux	71%	2%	11%	22%	23%	42%

DEMOCRATIE

Informations	94%	1%	9%	14%	26%	49%
Vie de quartiers	90%	1%	5%	11%	28%	56%
Relation à l'habitant	93%	1%	4%	11%	24%	60%

SOLIDARITE

Social	69%	3%	14%	24%	28%	31%
Santé	81%	2%	13%	27%	36%	22%
Séniors	68%	4%	12%	21%	38%	25%

SECURITES

Délinquance	80%	1%	14%	32%	30%	23%
Circulation routière	90%	2%	8%	22%	23%	46%

EDUCATION - JEUNESSE

NAP	47%	3%	19%	26%	20%	32%
Périscolaire	45%	8%	23%	29%	23%	18%
Service aux écoles	47%	1%	20%	30%	32%	16%

VIE ECONOMIQUE

Insertion à l'emploi	54%	1%	9%	35%	34%	21%
Commerces de proximité	83%	7%	30%	24%	25%	16%
Création d'entreprises	60%	3%	8%	26%	35%	27%

CULTURE

Les 26 Couleurs	88%	11%	27%	26%	20%	16%
Bibliothèque	71%	10%	35%	27%	17%	12%
Ecole de musique	56%	6%	33%	31%	16%	14%
Soutien aux associations	73%	5%	10%	19%	31%	35%

SPORTS

Equipements	67%	4%	19%	13%	48%	15%
Soutien aux associations	61%	4%	12%	13%	34%	36%

TRANSPORTS

TAD (Transport à la demande)	61%	4%	4%	16%	25%	51%
Liaisons intercommunales	67%	2%	3%	12%	37%	46%

MAIRIE - SERVICES PUBLICS

Déplacement des services	90%	4%	4%	4%	8%	81%
Démolition mairie	92%	1%	3%	4%	4%	87%



Politique municipale : les Féréopontains s'expriment

ENVIRONNEMENT : réprobation généralisée

« Ville de plus en plus sale.
Détérioration du parc Sachot.
Urbanisation du parc de la gendarmerie.
Pas d'entretien des liaisons douces.
Connaît-il l'Agenda 21 ?? »
Des remarques souvent empreintes de sarcasme :
« Comment ont-ils pu obtenir une 2^{ème} fleur ? »



IMPÔTS et DEPLACEMENT MAIRIE : sans surprise, 94% de mécontents

« Monsieur le maire s'est fait élire sur des promesses non tenues : plus 7 % d'impôts ».
Condamnation plus sévère encore pour le déplacement de la mairie :
« La démolition de la Mairie et la construction de logements en ces lieux est une monstruosité et une incohérence ».



Plus de 500 commentaires, trop nombreux pour les publier tous.

Il a donc fallu se résigner à faire un choix... raisonnable : ne pas retenir les plus truculents, les plus excessifs, mais privilégier les plus représentatifs.

Aucun commentaire cité n'a été modifié.



DEMOCRATIE : la très grande sinistrée

« La démocratie de notre petite ville est à l'image de l'urbanisme, bien amochée ! » avec un sentiment d'abandon « Le contact avec les habitants est nul, la démocratie participative n'existe plus, les conseils de hameaux ne sont plus intéressants » et d'autoritarisme « Quoi que l'on dise, les décisions sont prises sans considération » et de mépris pour le citoyen « Impression de ne jamais pouvoir parler à quelqu'un pour discuter d'un problème » Personnalité du maire mise en cause « Suppression volontaire des conseils de quartier. Pas de dialogue avec les habitants. Un maire inaccessible et hautain » et volonté politique affichée « Le maire se méfie de la démocratie »

URBANISME : une urbanisation non maîtrisée sans vision

« L'urbanisation massive de la commune devient inquiétante et pour l'environnement et pour la circulation. C'est tellement triste » avec une peur grandissante des conséquences sur la vie de tous les jours « Constructions sans prévisions : impact sur la circulation et le stationnement. De plus en plus de difficultés. Où en est la zone bleue ? » ou encore « Des projets d'urbanisme précipités sans apporter une meilleure qualité de vie. Au contraire, des futurs problèmes pour intégrer les habitants à venir (circulation, équipements publics). »



EDUCATION / JEUNESSE / CULTURE : Des avis mitigés

Hors le fait d'avoir rendu les NAP payantes, les critiques sont plus modérées
« Les activités proposées aux NAP ne sont plus très ambitieuses ; les garderies ne proposent aucune activité. Tout cela par manque de personnels et d'ambition éducative de la mairie » tant la crainte était grande
« Soulagement que les 26 Couleurs n'aient pas fermé ».



MERCI !

- d'avoir su globaliser votre pensée en quelques mots

« Trois ans de déconstruction des projets innovants antérieurs, d'information tronquée ou de désinformation, de négation de la démocratie participative, de non respect des règles démocratiques, d'obstacles à la parole des élus d'opposition, d'un énorme volume de constructions inadapté à la ville ! » et d'avoir fait parler votre cœur « Déçue des changements dans cette ville dont les points forts étaient la ruralité, le nombre d'habitants raisonnable, l'offre culturelle étendue, la démocratie participative. Bref, la qualité de vie. Nous perdons peu à peu tout cela »

- pour vos encouragements

« Merci à toute votre équipe de maintenir ainsi le cap et de continuer à défendre de vraies valeurs. »

- à toutes et à tous d'avoir donné de votre temps pour partager avec nous cette première évaluation d'une politique municipale que nous réfutons.



Retrouvez tous les commentaires des Féréopontains sur notre site

www.rassembler-avenir-stfp.fr

Trois ans de casse : un service public dégradé...



TAD (transport à la demande) : un service enterré

2001, la Communauté de communes Seine-Ecole met en place le dispositif Créabus, devenu Proxibus : un service adapté aux besoins des habitants, horaires, trajets, selon les demandes.

2015, remplacement du Proxibus par une ligne régulière : les besoins d'accompagnement, de proximité et de souplesse des usagers actuels a fortiori ceux les plus fragiles ne sont pas pris en compte.

Malgré la mobilisation des habitants, le TAD est, dans les faits, enterré.

L'amélioration des transports en commun « ne semble pas être une priorité » de la commune. Et l'arrivée du « Mélibus » (réseau de l'Agglomération), semble improbable à ce jour. « Une enquête sur les déplacements des habitants semble fondamentale pour améliorer ou mettre en place un réseau intercommunal performant », témoigne un Féréopontain.



La destruction de la mairie, un patrimoine qui se dégrade, des services municipaux désorganisés : une ville à l'abandon...

"Le centre ville est très sale, mal entretenu"



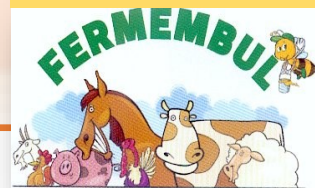
La police municipale, réduite de 6 à 3 agents : la sécurité sous perfusion.

Détruire ce qui fonctionnait :

c'est l'ambition de la municipalité dès sa prise de pouvoir en mars 2014.

Une volonté de rayer d'un trait tout ce qui existait, par simple idéologie, à défaut d'avoir une vraie vision de la ville.

15 000 visiteurs/an, 7 salariés : sacrifiés



Un lien social qui se délète, une ville en perte d'animation :

- disparition des brocantes,
- un rallye vélo devenu payant,
- un repas des anciens supprimé,
- la journée de la déportation et de la résistance oubliée,...

Les Nap, Nouvelles Activités Périscolaires

Appelées tout d'abord « Les 26 savoirs », ces activités ont été lancées à la rentrée 2013. Un Comité de pilotage se réunissait régulièrement pour faire évoluer leur fonctionnement et adapter les offres en fonction des expériences de terrains. Un travail en concertation avec tous les intervenants (enseignants, parents, animateurs, Atsem,...).

Mars 2014, cette organisation a été détricotée après une pseudo concertation menée... sur un week-end !

Désorganisées, ces Nap sont devenues payantes. Et leurs contenus « ne sont plus ambitieux ». Un « manque d'ambition éducative de la mairie », affirme les Féréopontains. Résultat : la fréquentation est en chute libre. Il y a, cette année, moitié moins d'enfants inscrits que lors de leur première année d'existence.

**AGENDA 21 :
110 actions abandonnées**



Mais aussi , dans les écoles :

- suppression de la mission Philo dans les écoles.
- suppression du pain et des laitages bio dans la restauration scolaire.
- suppression des heures d'enseignement musical assurées par les intervenants de l'Ecole de Musique dans le temps de l'enseignement scolaire.

...des fermetures en cascades !

Une mairie coupée de ses habitants



Eloignée du centre-ville, elle emménage dans un bâtiment industriel surdimensionné.

Un paquebot voulu pour satisfaire les promoteurs immobiliers.

L'ancienne mairie, sacrifiée, doit laisser la place à un vaste ensemble d'immeubles.

Les services municipaux excentrés. La nouvelle mairie s'éloigne du cœur de ville et de la majorité des Féréopontains.

Avec elle, le CCAS, la police municipale,... avant d'autres ?

Boulangerie de Moulignon : la revitalisation du hameau mise en pièce

L'installation d'une boulangerie industrielle, toujours refusée par l'ancienne municipalité, a été permise par l'équipe de M. Guyard, qui n'a pas su (ou voulu) résister aux pressions de l'entreprise.

Un gâchis phénoménal.

La vie d'un quartier et le projet professionnel d'un jeune de Ponthierry n'ont pas eu de valeur aux yeux du maire.



Fermembul : 25 ans d'histoire aux oubliettes



15 000 visiteurs par an, 7 salariés, une quinzaine de bénévoles, 110 animaux, et une raison d'être : valoriser la nature et la volonté de faire découvrir aux citoyens les activités du monde rural.

Etouffée, le bail dénoncé, Fermembul n'a eu d'autre choix que de mettre la clé sous la porte, en licenciant tous les salariés, à la plus grande satisfaction de la municipalité qui en avait fait une cible privilégiée de ce qui devait être détruit.



Un ferment du lien social a été sacrifié.

Abandon de la politique touristique de la ville

- L'Office du tourisme de Saint-Fargeau-Ponthierry a fermé ses portes au 1er janvier 2017
- La chapelle de Jonville, transformée en gîte de groupe subventionné à 75% : un projet enterré ?



Un ratage monumental : Pack en Seine

Décidé en 2012 par les professionnels de l'emballage, le **premier centre national de formation et de recherches appliquées aux métiers de l'impression d'emballages et d'étiquettes** était appelé à s'installer à Ponthierry. En 2013, le projet est officiellement présenté aux 26 couleurs. L'ouverture est alors prévue pour 2015.

Formation continue, recherche et innovation et soutien aux entreprises, trois centres devaient investir les bords de Seine sur 5 000 m². Un fort potentiel de développement économique était promis pour la commune et des emplois à la clé avec l'implantation d'entreprises du secteur de l'impression et de la flexographie. Pack en Seine était financé par la



Région et le Département à hauteur de 6 millions d'euros, sans aucun coût pour la commune !

Pertes d'emplois et pertes d'entreprises

Mars 2014, le nouveau maire enterre le projet. Entre le non suivi du dossier et des exigences improbables, les professionnels de l'emballage décident de tout arrêter et de chercher un nouveau lieu d'accueil. Trois agglomérations sont sur les rangs : Marne-la-Vallée, Sénart, et Le Mans. L'incompétence du maire laisse échapper cet outil de développement économique. « À la suite d'un désaccord avec la nouvelle municipalité de Saint-Fargeau-Ponthierry », comme mentionne « Caractère » le site des professionnels de l'imprimé, c'est finalement Le Mans, dans la Sarthe, qui accueillera le centre Pack en Seine, devenu Pack en Scène.

Le maire, un entrepreneur avisé ?



Les actions menées... en urgence !

"Une politique en faveur d'un urbanisme maîtrisé"

(J. Guyard, mars 2014)



Promesse non-tenue !

Une urbanisation à outrance sans maîtrise

S'il est impossible, ni souhaitable, de bloquer toute construction sur une commune, les moyens de maîtriser les projets proposés sont nombreux.

Mais depuis 3 ans, toutes les portes sont ouvertes ! Les anciens projets présentés par les promoteurs de 2010 à 2013, et écartés par l'ancienne équipe municipale, se retrouvent désormais signés sans aucune retenue. Sans parler de l'énorme projet du centre-ville prévu sur les terrains communaux bradés et qui ont justifié le départ de la mairie.

Sur 6 ans, comparons !

2011 - 2012 - 2013

Ancienne équipe municipale

- 5 projets signés
- 275 logements soit 91 par an
- 89 soit 32 % en logement social
- Tous en mixité mélangés avec du privé
- 11% en cœur de ville de Ponthierry

2014 - 2015 - 2016

Nouvelle municipalité

- 7 projets signés
- 553 logements soit 184 par an (le double)
- 406 soit 73% en logement social (3/4 de plus)
- 1 seul en mixité (à la place de la mairie)
- 100% au cœur de ville de Ponthierry

Source : rapport du commissaire enquêteur

Le détail des programmes immobiliers sur notre site

www.rassembler-avenir-stfp.fr

"Urbanisation générale délirante, irréfléchie. La folie des grandeurs"

Le passage en assainissement collectif du Hameau de Villers

Le réseau public réalisé, il ne restait qu'à gérer la liaison avec chaque résidence. L'ancienne équipe municipale avait proposé, en lien avec le syndic, de porter la maîtrise d'ouvrage. Chaque particulier devait rembourser sa part, mais exonéré de la TVA, remboursé par l'Etat à la commune.

L'actuel maire a lancé l'appel d'offre. Mais l'entreprise qui a remporté cet appel d'offre ne le satisfait pas. Il ne donne pas suite et désengage la commune.

Conséquence :

10% plus cher pour chaque particulier qui a dû payer la TVA.

Trois dossiers poursuivis, sans aucune maîtrise

La fibre optique chez l'habitant

Le projet a été engagé par la commune avec l'intercommunalité Seine-Ecole et le Conseil général. Les deux communes, Saint-Fargeau-Ponthierry et Pringy, sont alors le 2ème territoire de la Seine-et-Marne à s'inscrire sur le projet départemental. Le programme devait être réalisé sur 3 ans : 2015-2016-2017.

La dissolution anticipée de la communauté de communes Seine-Ecole a imposé le transfert du projet sur l'Agglomération Melun-Val-de-Seine qui tente de rattraper le retard en engageant un plan sur 2 ans : 2017-2018

Un moindre mal...

Le groupe scolaire complet qui manquait au cœur de Ponthierry :

Moulin Clair

- Résultat des appels d'offres des entreprises reçues par l'ancienne équipe municipale
4,5 millions d'euros
- Coût final annoncé au moment de l'inauguration par la nouvelle municipalité
7 millions d'euros

CHERCHER L'ERREUR !!!

ET POUR L'ENTRÉE DE VILLE ?

C'EST RÉSERVÉ !...



Une absence de vision de la ville

Où est passé l'Agenda 21 mis en place en 2013 ?

L'Agenda 21, plan d'actions touchant tous les domaines de gestion de la ville, a été élaboré pour une période de cinq ans, en collaboration avec les habitants.

Cet Agenda 21 comportait 177 actions à mettre en œuvre. En 2013, 110 actions avaient été jugées prioritaires par un comité de suivi composé d'élus, d'habitants, dont celles concernant la prévention des inondations. 14 réunions de ce comité de suivi ont eu lieu en 2013. Un bilan annuel a été présenté lors d'une réunion publique le 13 décembre 2013.

Fin 2013, 60% de ces actions étaient en cours de réalisation ou réalisées.



Ce plan d'actions a été récompensé pour ses qualités par les Eco-maires de France (Ruban du développement durable 2013) et par le Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie (label Agenda 21 local France).

Sept actions jugées prioritaires concernaient l'hydrologie à Saint-Fargeau-Ponthierry, dont :

« Accompagner les actions du SIARE en faveur de l'écoulement et de la préservation écologique du ru de Moulignon et du ru de Jonville », ou encore « Créer une zone de déversement en cas de crue du ru de Moulignon ».

LES INONDATIONS

Rien n'a été fait depuis juin 2016 pour tenter d'en éviter de nouvelles ou du moins les réduire.



Rue de la Plaine, juin 2016



Bords de Seine, juin 2016



Moulignon, juin 2016



Moulignon, mars 2017

Au conseil municipal du 20 juin 2016 : les élus de l'opposition ont fait voter un vœu en direction de l'état. Il n'a pas été envoyé au ministère. Ils ont également proposé un plan d'actions non pris en compte. Lors du conseil municipal du 30 janvier 2017, ils ont émis un vœu pour raccourcir le temps d'étude proposé par la municipalité afin de démarrer des travaux dès le printemps. Ce vœu a été rejeté.

Seule action d'urgence prévue : le lancement d'une étude de ruissellement de 30 jours étalée sur 7 mois. Pourtant, une étude de la SEE (Société des Eaux de l'Essonne), commandée par la CSCE (Communauté de Communes Seine-Ecole) en 2012, avait commencé à être mise en œuvre.

20 JUIN 2016

30 JANVIER 2017

SPECIAL INONDATIONS

Face à la situation exceptionnelle connue sur la ville, les Férotopontains attendaient de la part de la municipalité une réaction rapide et des décisions pour éviter que cela recommence.

Devant l'absence de toute proposition et de tout débat sérieux sur ce sujet, les élus minoritaires ont décidé de déposer un vœu d'urgence au conseil municipal du 20 juin 2016 afin d'engager un débat d'actions dans le cadre d'un plan en 6 points que nous avons proposé et présenté publiquement.

Conseil municipal de Saint-Fargeau-Ponthierry
20 juin 2016
Vœu

Déposé par les élus minoritaires

Philippe Bourry, Pierre Corlay, Séverine Félix Boron, Véronique Giannotti, Jeanine Jouanin, Denis Pugiès, Lionel Walker.

Suite aux inondations qui ont largement impacté la commune, notamment Aulonnettes, Jonville et Moulignon tout en évitant d'entraîner de graves dommages de la ville.

Moulignon tout en évitant d'entraîner de graves dommages de la ville.

Plan d'actions urgentes pour lutter contre les inondations Saint-Fargeau-Ponthierry

Présenté par les élus minoritaires

Philippe Bourry, Pierre Corlay, Séverine Félix Boron, Véronique Giannotti, Jeanine Jouanin, Denis Pugiès, Lionel Walker.

6 actions urgentes

- 1° : Exiger de l'Etat la réalisation du bassin de rétention prévu dans le cadre de la charte A6 Qualité. L'objectif est de retenir les eaux chargées d'hydrocarbures provenant de l'autoroute A6 sur 11 ha et qui aujourd'hui se déversent dans le ru de Moulignon par le biais du ru d'Aulonnettes.
- 2° : Exiger un travail commun et concerté avec les communes partageant le bassin versant de la rivière Ecole. Organiser la cohésion des mesures entre les communes par le biais des différents syndicats intercommunaux qui ont compétence sur l'eau.
- 3° : Reprendre les projets d'aménagements complémentaires au bassin de rétention de la ZAC de l'Europe et tels qu'ils étaient prévus. D'une part la mise en place d'un bassin naturel d'absorption et de retenue des eaux sur la plaine d'Aulonnettes et d'autre part la réouverture totale du ru de Moulignon au cœur du hameau et partout où cela est possible.
- 4° : Organiser de façon prioritaire l'entretien régulier des ruis, des rivières et des avaloirs en rétablissant une équipe d'agents communaux spécifiquement dédiée à ces tâches telle qu'elle existait auparavant.
- 5° : Mettre en place un comité de gestion des rivières sous l'autorité du préfet qui interviendrait sur les espaces publics et sur les espaces privés pour faciliter l'écoulement naturel des eaux.
- 6° : Entamer un programme d'actions avec les agriculteurs exploitant des terres sur la commune, mais aussi ceux en amont de Moulignon, d'Aulonnettes et de Jonville en vue d'améliorer la perméabilisation des sols, l'entretien des fossés, des mares et des zones humides. Le PNR du Gâtinais en lien avec les chambres d'agriculture et avec l'ONEMA pourrait en assurer la coordination.

Conseil municipal de Saint-Fargeau-Ponthierry Lundi 30 Janvier 2017

Vœu

Déposé par les élus minoritaires :
Philippe Bourry, Eric Brand, Séverine Félix Boron, Véronique Giannotti, Jeanine Jouanin, Denis Pugiès, Lionel Walker.

- Considérant les dégâts provoqués par les inondations de la fin mai et début juin 2016 sur les espaces publics et sur les particuliers, dont certains n'ont pas encore pu regagner leur domicile
- Considérant les risques de renouvellement des inondations rappelés d'ailleurs tout dernièrement dans le rapport du commissaire enquêteur à l'occasion de la révision générale du PLU
- Considérant que la lutte pour éviter les mêmes conséquences en cas de renouvellement des conditions climatiques est bien une priorité
- Considérant le choix de la municipalité de confier une étude au SAGEA visant à lutter contre les inondations sur la commune
- Considérant les conditions contraignantes en termes de délais et de mise en place exigées par le SAGEA, conditions inadéquates à l'urgence de la résolution du problème

Le conseil municipal de Saint-Fargeau-Ponthierry
Demande au Président du SAGEA

- De retirer les conditions qui consistent à n'engager le Saint-Fargeau-Ponthierry qu'accompagné financièrement par les communes
- Que la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry puisse financièrement à ces éventuelles communes et ce à maximum
- Que l'étude prévue sur 7 mois et d'une durée de 30 jours soit réalisée toujours sur 30 jours mais en 1 mois voire 2

**Le détail de ces trois textes
sur notre site**

www.rassembler-avenir-stfp.fr

Une gouvernance en illégalité permanente

La loi ? C'est pour les autres...

Le préfet fait annuler des décisions :

- Des indemnités octroyées illégalement : en plus d'avoir augmenté de 30% les indemnités des élus, le maire tente d'obtenir, dès mars 2014, 15% de plus au titre d'une commune chef-lieu de canton avant même qu'elle ne le soit.
- De même, il octroie des indemnités d'adjoint à une conseillère municipale plusieurs mois avant de l'avoir élue en conseil, la mettant en difficulté quand elle se retrouve à devoir tout rembourser.
- Le règlement intérieur, voté en début de mandat avec comme seul objectif de bâillonner l'opposition, est retoqué par le préfet.
- La 1ère projection en matière d'organisation de la ville (PADD) prévoyait une urbanisation quasi-totale depuis l'autoroute jusqu'au cœur de Tilly. Ces excès ont été rejetés. Un 2ème PADD a été présenté réduisant la zone urbaine de l'ex Nationale 7 jusqu'au cœur de Tilly.

La commune condamnée par 2 fois par le tribunal administratif :

- Suite à un appel d'offre jugé illégal
- Devant le refus d'octroyer une rubrique d'expression pour l'opposition comme la loi l'exige. Le tribunal oblige la commune à respecter cette mesure et la condamne à 1 400 euros d'indemnités pour compenser les frais de justice.

Il suffirait de respecter la loi, premier devoir d'un maire, qui siège pourtant depuis plus de 12 ans !



Les abus de pouvoir

- Interdiction d'octroyer une salle gratuite plus d'une fois par an aux élus minoritaires, sachant que la salle désignée est la plus petite de la commune !
- Les comptes rendus municipaux sont tous tronqués et manipulés. Toute rectification demandée, comme la loi l'autorise, est systématiquement refusée.
- Saint-Fargeau-Ponthierry est la seule commune où les habitants se voient interdire de choisir l' élu de leur choix pour célébrer leur cérémonie familiale (mariage, baptême civil,...) La loi autorise tout élu d'un conseil municipal à célébrer votre mariage. Le maire peut s'y opposer. Mais il limite ce droit à une cérémonie par an. Des habitants refusent qu'on leur impose un autre élu que celui qu'ils ont choisi.

"Où est le temps où l'on pouvait rencontrer des élus sur le marché, exprimer nos doléances ?"

Démocratie, tu fous le camp ...

A peine élue, la nouvelle municipalité affichait ses intentions. La suppression dès avril 2014, de l'**Observatoire du Service Public** indiquait, sans ambiguïté, que la prise en compte des signalements, des avis et suggestions des habitants ne serait plus à l'ordre du jour.

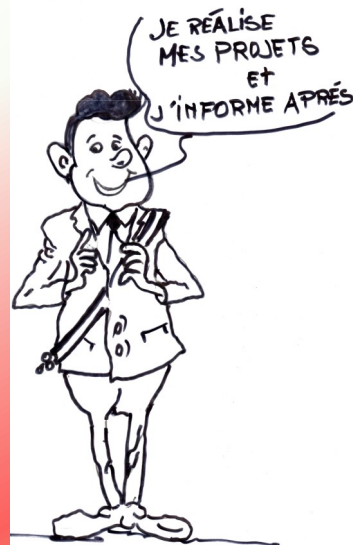
Cette politique de mise à l'écart des Féréopontains va être systématiquement confirmée :

- ⇒ Dans les **conseils de quartier** par le truchement d'une « nouvelle charte », qui limite les interventions des participants, puis qui limite la participation même des habitants et enfin qui supprime le dialogue avec les élus. L'activité de ces conseils est tellement dénaturée qu'il n'est même plus besoin de les supprimer officiellement. Avec eux disparaissent aussi progressivement les diverses et nombreuses animations de quartier, ainsi que les projets initiés par les habitants. C'est également la disparition des budgets participatifs de ces conseils, qui permettaient aux habitants de financer leurs projets. La démission de l'élue en responsabilité de ces conseils n'est alors que la concrétisation de cette décrépitude.
- ⇒ Par le mauvais traitement réservé aux **structures démocratiques** : disparition, sans autre forme de procès, du **comité de suivi de l'Agenda 21**, ainsi que de celui du **parc Sachot**, et une mise sous perfusion du **conseil des associations**.

Hormis les réunions réglementaires comme celle sur le PLU, plus aucune proposition de **réunion publique de concertation** sur les projets municipaux : information minimum et mépris de ce que peuvent suggérer les habitants.

Pas de consultation, pas de concertation, trop peu d'information (voir aussi la suppression de l'**Hebdo**), le **dialogue avec les élus** est au point mort : suppression de la permanence hebdomadaire du marché, absence des élus dans les quartiers, difficulté d'obtenir un rendez-vous en mairie...

« **La démocratie participative ne fait pas partie de mon vocabulaire** » disait le maire en début de mandat. Voilà au moins un engagement tenu !



Des promesses, des promesses... non tenues

Gouverner, c'est respecter ses promesses et ses engagements

Promesse aussi sur les NAP, les nouvelles activités pédagogiques installées dans les écoles.

Dans le journal municipal du mois de janvier 2015, l'adjointe aux affaires scolaires réaffirmait :

« ...nous ferons tout pour éviter d'ajouter une pression financière sur les familles... », « ... nous ne souhaitons pas faire peser le coût sur les utilisateurs, mais le répartir sur le budget communal ».

Aujourd'hui, les NAP sont payantes. Chercher l'erreur.

Promesse non-tenue !

Première des promesses, « l'urbanisme maîtrisé ».

« Je souhaite un urbanisme maîtrisé pour les logements, les écoles et le plan de circulation », affirmait le candidat Jérôme Guyard pendant la campagne de 2014. On voit ce qu'il en est aujourd'hui.

553 logements, dont le permis a été signé depuis l'été 2014, livrés d'ici moins de 2 ans...

1 600 à 1 700 annoncés d'ici 2020....

Nous étions 14 122 habitants en 2014 (chiffres Insee au 1/01/2017). Nous serons près de 20 000 demain, entre 40 et 50% de plus en 6 ans, quand nous étions sur une progression de 17% en 20 ans.

Promesse non-tenue !

Promesses sur l'emploi.

« Une politique économique au service de la création d'emplois et de la dynamisation des enseignes installées sur SFP »

Aujourd'hui, la zone d'activités autour de Toys'R Us est au point mort. Et on parle déjà d'une nouvelle zone, alors que l'agglomération melunaise veut d'abord finir de remplir les zones existantes qui ne le sont pas encore.

Citons aussi la fermeture de Fermembul et ses 7 emplois sacrifiés.

Parlons aussi du ratage de Pack en Seine. Des emplois à la clé avec l'implantation d'entreprises du secteur de l'impression et de la flexographie. (voir page 5)

Mars 2014, M Guyard, visionnaire, enterre le projet.

Promesse non-tenue !

Autre promesse, autre engagement : la fiscalité maîtrisée.

Elle était au cœur du programme du candidat Jérôme Guyard. « Nous baisserons la pression fiscale » avait-il promis.

Aujourd'hui, la pression fiscale a augmenté. (voir page 10)

Là encore...

Promesse non-tenue !

Le déplacement de la mairie : un projet jamais proposé à l'approbation des Féréopontains



Une piètre gestion municipale

Des impôts en hausse



Après 12 ans de maintien des taux, la nouvelle municipalité augmente les impôts dès 2015, puis en 2016 :

- en réduisant l'abattement maximal dont bénéficiaient les familles depuis 30 ans
- en ne supprimant pas la totalité de l'impôt perçu par la Communauté de Commune Seine-Ecole alors qu'il a été remplacé par celui de l'Agglomération Melunaise en hausse 2 années de suite sans justification.

"Augmentation cynique des impôts"



Le bradage du patrimoine communal

Acquis depuis des années par les différentes municipalités, le patrimoine foncier et immobilier de la commune constitue une partie de sa richesse. Il est bradé depuis 3 ans pour pas cher !

Deux exemples :

- les bâtiments de la mairie, agrandis année après année, bradés, avec tous les terrains du cœur de ville, à 200€ le m², soit la moitié du prix du marché : un troc-échanges a permis d'éviter la mise en concurrence et servir les intérêts de promoteurs (CM du 28/09/2015).
- la vente de deux pavillons acquis à l'origine par la commune en vue d'améliorer la traversée du passage à niveau, cédé à 30% au-dessous du prix évalué par les services fiscaux (CM du 20/06/2016)

La dégradation des équilibres budgétaires

Des coûts de services non maîtrisés :

Les comptes du Centre municipal de santé s'équilibraient grâce à une subvention de 50 000€ en 2013.

Aujourd'hui, sans un service supplémentaire et avec des praticiens en moins le budget du centre s'équilibre avec une subvention de 117 000€ soit 135% de dépenses en plus.



Une explosion de la dette :

La dette par habitant est passée de 1300€ par habitant en 2014 à 1600€ en 2017.

Des excédents budgétaires fictifs :

Ils sont rendus possibles par la récupération dans le budget principal des excédents de budgets annexes (comme l'assainissement). Ces excédents ont été acquis année par année par les précédentes municipalités. Aujourd'hui, ils sont liquidés par transfert à l'Agglomération Melunaise.

Une négociation en dessous de tout avec l'Agglomération Melunaise

Le maire a dissout l'intercommunalité Seine-Ecole un an avant d'y être obligé.

Conséquences :

La commune perd pour toujours les recettes fiscales de l'entreprise Toys'R'Us, arrivée sur la ville après une difficile lutte. La CAMVS a laissé quelques miettes à la commune : 125 000€ sur 600 000 attendus.

Si la loi avait été suivie, comme à Villiers-en-Bière ou Maincy, les recettes auraient été compensées dans leur intégralité. Des centaines de milliers d'euros nous échappent chaque année, pour toujours. Quelle faute !

Le coût des services de Seine-Ecole devait, selon la loi, être intégralement compensé par l'Agglomération Melunaise. Mais le maire, dans un souci de tout démonter, met fin au transport à la demande, et diminue par deux le nombre des policiers municipaux. La base de compensation a été réduite. Si l'on veut retrouver le même niveau de services, il faudra tout payer, sans compensation.

Dans le cadre d'une fusion d'intercommunalités, la loi prévoit la reprise des emprunts en cours par la nouvelle intercommunalité. Les emprunts de Seine-Ecole, qui ont permis notamment la création de la maison de la petite enfance et l'acquisition de la base de loisirs, sont laissés totalement à la charge de la commune. Bilan : 3 millions d'euros de plus à rembourser par le contribuable Féréopontain. Alors que l'emprunt de l'assainissement, compétence transférée, a pu être reprise totalement par l'Agglomération Melunaise.

Après une société en redressement judiciaire et deux sociétés en liquidation, la commune, une 4ème victime ?

"La CAMVS = augmentation des impôts"

Les projets contrecarrés : les habitants se mobilisent

PADD présenté
le 2 février 2015



PADD débattu en Conseil
Municipal le 15 avril 2015



Urbanisation de Tilly

Après que l'adjointe à l'urbanisme ait annoncé en réunion publique un projet d'urbanisation dans la plaine de Tilly, les habitants se sont mobilisés via l'association locale l'ADET. Pétitions, banderoles et autres actions ont fait plier la mairie. Selon elle, ce projet "n'avait jamais existé !".

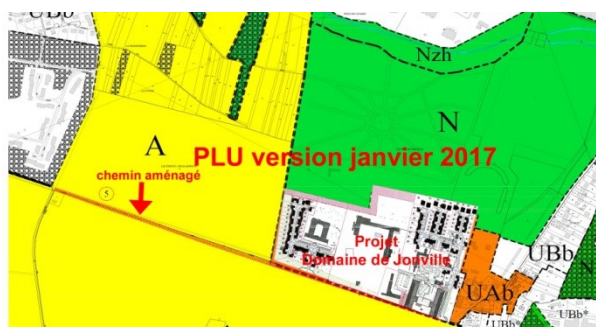
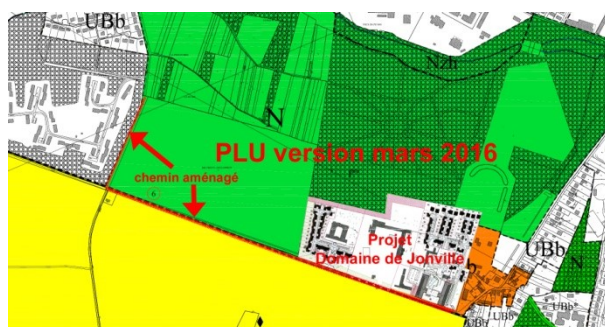


Permis de construire annulé !

Sur requête de l'ADET, le Préfet de Melun enjoint au Maire d'annuler un permis de construire pour un immeuble collectif à Tilly ne respectant pas les règles du PLU.

Déviation de la ville

"Voie de desserte principale vers Auxonnettes" abandonnée



Si le projet du Domaine de Jonville est confirmé, la "Voie de desserte principale vers Auxonnettes" devient, sous la pression des habitants, une liaison douce pour vélos et randonneurs. Sa longueur a été réduite, elle s'arrête désormais au milieu des champs. Bien sûr, le projet de route vers Moulignon "n'avait jamais existé !". Les futurs habitants du Domaine de Jonville devront se contenter de passer par la rue de la Plaine, axe totalement inadapté et inadaptable pour un tel trafic.

"La ville se dégrade et perd son âme progressivement"

Des combats restent à mener

Le site mairie à défendre

Suite aux recours, la municipalité use de tous les stratagèmes pour retarder le cours de la justice. Mais le promoteur BDM n'a pas voulu prendre le risque d'un enlèvement. Le maire a donc fait miroiter à une autre société, 3 Moulins Habitat, la bonne affaire : acheter un terrain en centre ville à un prix particulièrement attractif, via un échange qui court-circuite les procédures d'appel d'offres au détriment des contribuables. La mairie a aujourd'hui déménagé. Mais le combat n'est pas terminé. Le dossier juridique est bouclé. Un référé suspensif pour arrêter la destruction de la mairie est déposé.

Le PLU à contester

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme a été adopté en janvier, malgré une série de non-sens :

Une ZAC étendue défigurant l'entrée de ville et grignotant les terres agricoles, des droits à construire mordant sur les poumons verts de la ville, la priorité donnée aux constructions sur les études et travaux destinés à contrôler les risques d'inondation, des remarques de citoyens ignorées par le Commissaire enquêteur... Ce PLU a tout pour nous inquiéter.

Un recours devant la justice a été déposé fin mars.



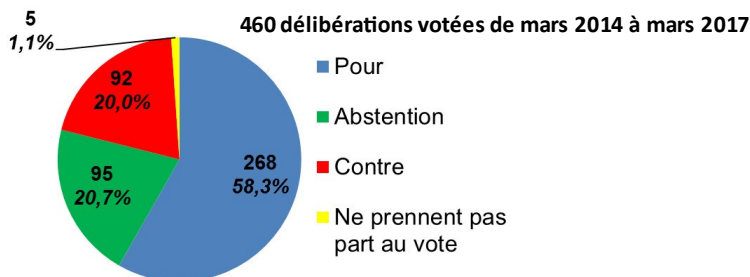
Des élus minoritaires mobilisés pour les Féréopontains

Une présence active en conseil municipal

Votes des élus minoritaires

Délibérations des conseils municipaux

Pour	Abstention	Contre	Npv	Total
268	95	92	5	460



Denis Pugliese, Véronique Giannotti, Lionel Walker, Jeannine Jouanin, Eric Briand, Séverine Félix-Boron, Philippe Bourry.

Une réelle opposition sur les choix fondamentaux

Des votes contre :

- les choix budgétaires rejetant les augmentations d'impôts injustifiées, la ville bénéficiant d'un excédent de près d'un million d'euros laissé par l'ancienne municipalité
- l'augmentation de la dette
- les atteintes répétées au bon fonctionnement démocratique
- le démantèlement du service public de proximité
- la vision de la ville qui ouvre toutes les portes à une urbanisation excessive (PLU)
- la destruction de la mairie et le troc-échange des terrains bradés dans le seul intérêt du promoteur

Mais la position des élus d'opposition a toujours consisté à être force de proposition

- ⇒ En se proposant de siéger dans les différentes commissions et groupes de travail, souhait systématiquement refusé
- ⇒ En proposant des actions adaptées, comme par exemple, dès le conseil municipal du mois de juin 2016, un plan d'actions immédiates sur les inondations, proposition rejetée sans débat possible
- ⇒ En janvier 2017, présentation d'un vœu en conseil municipal pour accélérer les études proposées afin de commencer les premiers travaux avant la reprise des pluies printanières : vœu rejeté par vote de la majorité



Réunion publique du 17 mars 2017

Veille sur les illégalités et alerte des autorités préfectorales ou judiciaires :

- ◆ Jugement obligeant le maire à mettre en place une tribune d'expression dans tous les journaux municipaux comme la loi l'exige

Eviter l'irrémédiable pour la commune

- ◆ Procédures juridiques engagées, grâce à du financement participatif, pour éviter la destruction de la mairie au profit de projets immobiliers sur les terrains communaux bradés au privé.
- ◆ Procédures pour empêcher que le nouveau PLU, particulièrement dangereux pour l'avenir, ne s'applique



A l'écoute des habitants

- Réunions publiques régulières malgré les blocages pour obtenir les salles nécessaires à ces rencontres avec la population
- Points d'échanges mensuels au cœur de ville avec les Féréopontains, malgré la réquisition de la police par le maire pour nous faire partir
- Publications régulières avec RPA pour informer les habitants soumis à plus de propagande que d'informations
- Permanences des élus ouvertes aux habitants tous les samedis matins

La mobilisation continue !

Pour nous contacter

Association « Rassembler Pour l'Avenir », 46 avenue du Parc, 77310 St-Fargeau-Ponthierry
Site internet : <http://rassembler-avenir-stfp.fr/> Courriel : rassembler.avenir.stfp@gmail.com
Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/rassembleravenirstfp> Twitter : [@AssoRpa](https://twitter.com/AssoRpa)